

**Zeitschrift:** Heimatschutz = Patrimoine  
**Herausgeber:** Schweizer Heimatschutz  
**Band:** 69 (1974)  
**Heft:** 1-fr

**Artikel:** Romainmôtier : la maison du Prieur  
**Autor:** Aubert, Gabriel  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-174387>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

loyers et celui des subventions HLM ne suffisent pas à couvrir les frais hypothécaires: en 1973 encore, la commune a bien voulu combler le déficit d'exploitation. C'est la seule possibilité de réussir un tel sauvetage, qui n'a rien d'une affaire commerciale. On doit presque considérer comme un miracle le succès de cette entreprise, qui parvient à réaliser d'un seul coup les quatre objectifs définis plus haut.

A la fin de 1973 fut achevée la réfection des maisons numéros 10 à 16 de la rue des Forgerons, qui dorénavant forment à l'intérieur un tout et qui comprennent douze appartements habités aujourd'hui surtout par des familles du quartier et par de jeunes couples, ainsi que quatre studios où logent des personnes âgées. 1974 verra peut-être le début de la rénovation des numéros 9 et 11 de la rue d'Or, si les moyens financiers le permettent. Il est projeté d'y conserver la distribution intérieure (ce qui permettrait d'aménager de grands appartements) et de mettre en valeur une petite cour.

Les restaurations présentées ici ne peuvent passer pour financièrement rentables au sens strict du mot. Mais comment ne pas se montrer impressionné par le dévouement et la foi des quelques personnes qui se consacrent à leur exécution et les mènent à bien?

*Gabriel Aubert*

## Romainmôtier: La Maison du Prieur

La Maison du Prieur, à Romainmôtier, fut construite au XIII<sup>e</sup> siècle comme palais d'apparat pour recevoir les hôtes illustres du monastère. Sous le régime bernois, l'édifice fut appelé château et devint le siège administratif des baillis. Il comprenait une salle de justice et des appartements. Aux étages, les magnifiques pièces de jadis furent transformées en greniers et en bûchers. Après le départ de Leurs Excellences, le bâtiment, vendu à des particuliers, abrita en outre des ateliers. Il y travaillait un tisserand, un charron. Dans toutes les façades furent percées de grandes fenêtres.

Le triste château a toujours été pratiquement inhabitable en raison de la taille surhumaine des salles, difficiles à chauffer. Les appartements du XIX<sup>e</sup>, tombant en ruines, furent abandonnés.

Dans les années cinquante, la commune de Juriens acquit la maison avec son jardin pour exploiter la source qui y coule. N'ayant pas d'usage du bâtiment lui-même, Juriens le vendit, en 1960, à un couple de journalistes, qui entreprirent de remettre en état les appartements. Pendant le nettoyage des combles, ils découvrirent l'ancienne chapelle et,





*Salle des Chevaliers, du XVe siècle. Outre des appartements, la Maison du Prieur comprend de magnifiques salles de réception. Le produit de leur location contribue à l'entretien de l'édifice.*

*Il n'est naturellement pas possible dans tous les cas de transformer des bâtiments anciens en habitations modernes d'un prix adéquat. Là où les constructions présentent un intérêt artistique et historique exceptionnel, il faut prendre en considération l'intérêt public lors des décisions concernant leur nouvelle utilisation. Cependant, la maison du Prieur à Romainmôtier a pu être transformée de façon à comprendre aussi des appartements privés à des prix abordables.*

pressentant les trésors recelés par cette ancienne demeure, en sollicitèrent le classement. Sur l'intervention de la commission fédérale des monuments historiques, la Confédération alloua une subvention. L'Etat de Vaud fit de même. Le Heimatschutz apporta son concours. Toutefois, ce n'est qu'après avoir contracté un lourd emprunt que les propriétaires purent entamer les travaux de restauration. Les fenêtres du XIXe siècle furent démontées. L'opération présentait un grand danger, car les murs, criblés de trous, menaçaient de s'effondrer. On reconstruisit les ouvertures du Moyen Age. Une tour d'escalier, disparue depuis trois siècles,

fut reconstituée en colombage. La réfection de la toiture commencera bientôt.

Le bâtiment comprend trois parties. Dans le donjon primitif se trouvent de vastes salles de fêtes. Les trois étages de l'annexe sud, du XIVe siècle, enjambent une petite rivière (qui s'appelle le Nozon). C'est là qu'habitait le prieur pendant ses rares séjours à Romainmôtier. Deux appartements y sont aménagés, ainsi qu'une salle pour réceptions. Enfin, l'annexe nord abrite la chapelle (non encore restaurée), un appartement, un bureau et un tea-room. Les caves se prêtent à l'organisation de dîners et de bals.

La location de trois appartements et des trois salles de banquets permettent de payer les intérêts hypothécaires, les frais courants et le chauffage. Il n'est pas exagéré d'affirmer qu'un monument de cette importance, dont la gestion coûte beaucoup plus cher que celle d'une maison ordinaire, paraît rentable sitôt qu'il suffit à son entretien.

Les bâtiments historiques n'ont pas été conçus en fonction des données économiques de notre siècle. Seul le dévouement de quelques personnes rend possible leur sauvegarde. L'enthousiasme et la ténacité de M. et Mme Drilhon-von Arx en constituent un frappant exemple.

*Gabriel Aubert*